



De l'accueil au bilan: les pratiques d'évaluation en ASL



03 & 17 novembre 2020

Nos Soutiens



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Vous êtes salarié ou bénévole en ASL. Vous vous interrogez sur les supports existants pour accueillir les apprenants que votre structure reçoit et les orienter vers un groupe ou un dispositif adapté? Vous souhaitez développer des outils de suivi des apprentissages pour pouvoir acter des compétences acquises ou en cours d'acquisition? Vous recherchez des supports d'évaluation de fin d'action?

Cette formation vous permettra de rencontrer d'autres intervenants pédagogiques, coordinateurs d'actions sociolinguistiques ou écrivains publics et de manipuler différentes ressources pédagogiques.



OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

- Comprendre la fonction des évaluations en ASL
- Identifier et évaluer les compétences et savoir-faire à travailler en ASL
- Analyser les pratiques d'évaluation
- Concevoir des activités d'évaluation



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel.

Groupe de 10 à 15 participants.

Démarche participative qui alterne des apports théoriques, des études de cas et des travaux de groupes.

Nombre de participants : entre 10 et 15.



LIEU

IREPS Auvergne-Rhône-Alpes délégation CRI IRIS
Maison Des Habitants le Patio
97 Galerie de l'Arlequin 38100 Grenoble
Arrêt de TRAM A : Arlequin



PUBLICS et PRÉREQUIS

Toute personne engagée professionnellement ou bénévolement comme intervenant pédagogique en ASL ou coordinateur ASL.



DURÉE & HORAIRES

2 jours

de 9h à 12h et de 13h à 16h30

Tarif : Sans frais pédagogiques



FORMATRICE

Lisa LEGEAY, conseillère pédagogique CRI 38

VALIDATION DE LA FORMATION

Emargement et suivi de présence par demi journée.

Evaluation des acquis par questionnaire en fin de formation.



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

Siège social : 9 quai Jean Moulin, 69001 Lyon

www.ireps-ara.org

N° de SIREN : 323 390 161 00046 - N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69





Cycle accueil intervenants pédagogiques en ASL

03 & 17 novembre 2020



PROGRAMME

Jour 1

- Identifier les savoir-faire et compétences sociolinguistiques des apprenants
- Découvrir et manipuler les différents référentiels utilisés en ASL

Jour 2

- Se sensibiliser aux différentes évaluations mises en place en ASL
- Imaginer et créer des contenus d'évaluation adaptés à sa structure

Renseignements pédagogiques
Lisa Legeay IREPS ARA Délégation
Centre Ressources Illettrisme Isère CRI IRIS
Tél. 04 76 40 16 00 - lisa.legeay@ireps-ara.org

2/2



INSCRIPTION

Je souhaite m'inscrire à la formation

**DE L'ACCUEIL AU BILAN: LES PRATIQUES D'ÉVALUATION EN ASL
03 & 17 NOVEMBRE - Grenoble**

Merci d'écrire lisiblement.

STAGIAIRE

NOM : Prénom :

Profession / fonction :

Adresse (si inscription à titre individuel) :

Tél :

Email :

ORGANISME ASL

Nom ou raison sociale :

Adresse :

Nom et prénom du référent formation :

Tél :

Email :

Bulletin à retourner
par mail ou courrier
à
IREPS ARA délégation CRI IRIS
97 Galerie de l'Arlequin 38 100
Grenoble
Tél. 04 76 40 16 00
cri38.iris@ireps-ara.org

*Nombre de participants limité à 15 personnes (2 personnes maximum par structure). Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée.
Les frais d'hébergement, de restauration et de déplacement sont à la charge du participant ou de son financeur.
Une convention de formation, à nous retourner signée, vous sera envoyée par mail.*



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

www.ireps-ara.org

N° de SIREN : 323 390 161 00046 - N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69

Soutien



L'IREPS ARA conserve vos données personnelles (prénom, nom, email) pour la seule gestion de votre inscription et pour une durée de 36 mois maximum. Votre adresse mail pourra être utilisée pour vous envoyer les actualités de l'IREPS ARA, il sera possible à tout moment de vous désinscrire. Vous disposez du droit d'accès aux données vous concernant : consultation, effacement, rectification et limitation du traitement. Pour exercer ces droits, contactez l'IREPS ARA. Plus d'informations sur [le site de l'IREPS ARA à la rubrique Mentions légales.](#)